

Municipalité de Saint-Agapit



1080, avenue Bergeron
Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Agapit adoptera le budget pour l'exercice financier 2019 et le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 17 décembre 2018 à 19h à la salle du conseil municipal du Complexe des Seigneuries situé au 1080 avenue Bergeron.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À Saint-Agapit, ce 7^e jour du mois de décembre 2018

Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le 7 décembre 2018, à chacun des endroits suivants, savoir : site internet de la municipalité et bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce septième jour du mois de décembre deux mille dix-huit.

Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier